

Prix des meilleures thèses du GdR MACS et de la section Automatique du Club EEA

Règlement de la session 2019

Article 1

Le GdR MACS et le Club EEA organisent conjointement le *Prix des Meilleures Thèses du GdR MACS et de la section Automatique du Club EEA*.

Article 2

Cette opération a pour objectif de distinguer les meilleurs travaux de recherche effectués dans le cadre d'un doctorat dans les domaines spécifiques de la 61^{ème} section du CNU (hors Traitement du Signal et de l'Image), du GdR MACS (Cf. annexe 1 : liste des mots-clés de la 61^{ème} section du CNU et liste des mots-clés du GdR MACS) et de la section Automatique du Club EEA.

Cette opération permettra de signaler à l'ensemble de la communauté relevant de ces disciplines des travaux de recherche de niveau excellent ou exceptionnel, sur le fond et la forme, menés par des chercheurs ayant récemment soutenu leur doctorat.

Ces thèses auront contribué à une avancée significative de la recherche, qu'il s'agisse de recherche fondamentale ou de recherche plus appliquée.

Article 3

Ce concours concerne les docteurs ayant obtenu un doctorat délivré par un Etablissement français entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018.

Article 4

La distinction de ces thèses interviendra sous la forme de la nomination de 1 à 3 thèses et parmi les thèses nominées, à la désignation d'un(e) lauréat(e) qui sera récompensé(e) par le *Prix des Meilleures Thèses du GdR MACS et de la section Automatique du Club EEA*.

Les nominations et la désignation du (de la) lauréat(e) seront établies par un jury unique.

Article 5

Les classements préliminaires, établis à titre indicatif pour préparer les travaux du jury, seront effectués par un comité constitué par les responsables des axes thématiques du GdR MACS.

Pour établir les classements préliminaires, ce comité pourra faire appel à toutes compétences ou expertises qui lui sembleront nécessaires. Le formulaire d'évaluation donné à l'annexe 3, à titre indicatif, illustre les points sur lesquels portera l'évaluation des thèses. S'ils le pensent nécessaire, et afin d'éclairer le jury, les évaluateurs pourront se réserver le droit d'amender ce formulaire.

Article 6

Pour distinguer les meilleures thèses, le jury sera composé :

- du Directeur et des Directeurs adjoints du GdR MACS ;
- du Président de la section Automatique du Club EEA ;
- d'un représentant de l'HCERES ;
- du Président de la 61^{ème} section du CNU ou de son représentant ;
- d'un représentant du CNRS ;
- d'un représentant du Comité National de la Recherche Scientifique ;
- du responsable du GdR MACS en charge de la valorisation scientifique;

- des membres du comité constitué par les responsables des axes thématiques du GdR MACS (article 5);
- des membres de la section Automatique du CA du Club EEA ;
- de l'animateur du prix des meilleures thèses au comité de direction du GdR MACS.

à l'exclusion de toute personne ayant un lien de parenté, d'encadrement de thèse ou ayant cosigné des travaux avec l'un des candidats.

Le jury se dotera d'un(e) Président(e) en nommant, pour assurer cette fonction, une personnalité reconnue du monde universitaire ou du monde de l'entreprise.

Article 7

Les nominé(e)s et le (la) lauréat(e) seront annoncé(e)s lors d'événements du Club EEA ou du GDR MACS.

Le (la) lauréat(e) sera récompensé(e) par un prix d'une valeur de 1000 euros.

Les nominations et la désignation du lauréat seront également valorisées par des annonces officielles sur les sites du Club EEA et du GdR MACS.

Article 8

Le règlement de ce concours, son calendrier, ainsi que la fiche de synthèse du dossier de candidature (Cf. annexe 2) sont disponibles sur les sites du GdR MACS et du Club EEA.

Article 9

La sélection des candidats à présenter à ces prix est de la responsabilité des directeurs de laboratoires. Ces derniers sont invités à présenter les thèses qui leur paraissent les meilleures dans les thèmes concernés.

Les soumissions sont constituées d'un dossier qui comprend :

- la fiche de synthèse du dossier de candidature (cf. annexe 2),
- un curriculum vitae du candidat (1 page),
- le mémoire de thèse,
- les rapports de pré-soutenance de thèse,
- le rapport de soutenance,
- la liste des publications relatives au travail décrit dans la thèse ainsi que les acceptations éventuelles des articles non publiés,
- un tiré à part de la publication jugée la plus significative,
- un résumé de 1 à 2 pages mettant en exergue l'innovation et l'intérêt scientifique, technologique, sociétal ou industriel de la recherche accompagné de liste des mots-clés du GDR MACS à laquelle on pourra rajouter 2 à 4 mots-clés du CNU 61.
- un avis confidentiel du directeur de thèse,
- un avis confidentiel du directeur du laboratoire.

Les dossiers complétés doivent être visés et présentés par le directeur du laboratoire dans lequel la thèse a été préparée.

Article 10

En guise de déclaration de candidature à ce concours, la fiche de synthèse du dossier de candidature (annexe 2) ainsi que le résumé de 1 à 2 pages sont à envoyer, sous forme électronique, le sujet du courriel étant «Candidature au prix des meilleures thèses», à :

dimitri.lefebvre@univ-lehavre.fr

au plus tard le :

21 décembre 2018.

Les dossiers complets, comportant l'ensemble des pièces listées à l'article 9, sont à expédier **par voie électronique** à :

dimitri.lefebvre@univ-lehavre.fr

au plus tard le :

14 janvier 2019.

Annexe 1
Prix des meilleures thèses du GdR MACS
et de la section Automatique du Club EEA
Session 2019

Mots-clés du GdR MACS

Communauté (1 choix)

- automatique systèmes de production

Domaines d'étude (4 choix maximum) :

- systèmes dynamiques systèmes à événements discrets
 systèmes EDP systèmes de systèmes
 systèmes non linéaires systèmes cyber--physiques (CPS)
 systèmes hybrides systèmes stochastiques

Domaines applicatif (4 choix maximum) :

- production de biens aéronautique et espace
 production de services énergie
 chaîne logistique robotique
 systèmes d'information réseaux
 transport bio(techno)logie et santé

Spécialités (4 choix maximum) :

- connaissance observation
 modélisation contrôle/commande
 identification analyse
 diagnostic optimisation
 pronostic robustesse
 maintenance sûreté de fonctionnement
 aide à la décision performance
 supervision cycle de vie du produit
 conception ordonnancement
 simulation compétences
 pilotage Interactions Homme Machine

Mots-clés de l'activité en Automatique et Génie Informatique pour la 61^{ème} section du CNU

Automatique, robotique, productique, procédé, génie informatique, instrumentation, planification, ordonnancement, observation, classification, identification, reconnaissance, diagnostic, reconstruction, commande, surveillance, supervision, évaluation de performances, temps réel, adéquation architecture-algorithme, réseaux de communication, sûreté de fonctionnement, systèmes homme-machine.

Annexe 2
Prix des meilleures thèses du GdR MACS
et de la section Automatique du Club EEA
Session 2019
Fiche de synthèse du dossier de candidature

DOCTEUR

Nom Prénom
Adresse permanente
Tel e-mail

LABORATOIRE dans lequel la thèse a été préparée

Libellé
Nom du Directeur e-mail
Adresse du Laboratoire

Nombre de thèses soutenues en 2018 dans les thèmes du GDR MACS et de la section Automatique du Club EEA :

Tel Fax
Nom du Directeur de thèse Tel e-mail

TITRE DE LA THESE

Rapporteurs (nom, laboratoire, établissement)

Date début de thèse Date soutenance Type de financement

AVIS ET VISA DU DIRECTEUR DU LABORATOIRE

le *à*
Signature

Annexe 3
Prix des meilleures thèses du GdR MACS
et de la section Automatique du Club EEA
Session 2019

Grille d'évaluation

(Donnée à titre indicatif et dont les éléments d'appréciation peuvent être amendés par les évaluateurs)

DOCTEUR

Nom

Prénom

TITRE DE LA THESE

Date soutenance

A - Apport scientifique

1. Quel a été le problème traité dans cette thèse ?

2. Si vous deviez qualifier l'apport de cette thèse dans son domaine de recherche, il serait :

⇒ Important ⇒ Très important ⇒ Fondamental ⇒ Exceptionnel

3. Originalité

- Appréciation sur le caractère novateur des résultats

- Un verrou scientifique ou technologique a-t-il été levé ?

B - Diffusion et valorisation des résultats

1. Appréciation sur la qualité des publications présentant les résultats obtenus.

- Les supports de publications (congrès ou revues) sont-ils :
 - De haut niveau ?

 - Prestigieux ?
- La qualité et la densité des résultats sont-elles en bonne relation avec le nombre de publications ?

- Les résultats ont-ils donné lieu à des conférences invitées ?

- Quel est le nombre moyen d'auteurs par publication significative ?

2. Valorisation de la recherche

- Les travaux présentés ont-ils eu des conséquences technologiques ou industrielles ?
- Ont-ils conduit à la réalisation de prototypes ou de logiciels ?
- Ont-ils conduit à un ou plusieurs dépôts de brevets ?

3. Ce travail peut-il présenter une dimension sociétale ou industrielle ?

Peut-il présenter un impact sur l'image de la spécialité ?

C - Qualité du mémoire

1. La qualité rédactionnelle est :

- Bonne ?
- Elevée ?
- Excellente ?

2. Le document peut-il servir de référence pour un enseignement dans le domaine concerné :

- Au niveau de l'état de l'art dans le domaine concerné ?
- Au niveau des résultats nouveaux présentés ?

D - Autres informations à porter à la connaissance du jury et remarques

Appréciation générale :

- A proposer à la nomination ;
- A proposer éventuellement ;
- Ne pas proposer